

COLLECTIF D'ORGANISATION DES JEMA DANS LE HAUT-JURA

Convention de partenariat

Il est convenu entre :

La commune de Moirans-en-Montagne représentée par le Maire Grégoire LONG
La commune de Saint-Claude représentée par le Maire Jean-Louis MILLET
La commune de Hauts de Bienne représentée par le Maire Laurent PETIT
La communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude pour l' Atelier des Savoir-faire représentée par le Président Raphaël PERRIN
La communauté de communes Terre d'Emeraude représentée par le Président Philippe PROST
Le lycée des arts du Bois Pierre Vernotte représenté par la proviseure Madame Corinne RENAUD
La maison de l'Email représentée par la Présidente Marion GAUDIN
La fraternelle représenté par le Président Pascal GENESTE
Le parc naturel, régional du Haut-Jura par la Présidente Françoise VESPA
Le groupement des MOF du Jura représenté par le Président Roger VINCENT
La chambre des métiers et de l'artisanat Interdépartemental Franche Comté délégation Jura représentée par le Président Michel CHAMOUTON

d'installer en partenariat un collectif d'organiser des journées Européennes des Métiers d'Arts.

Les JEMA sont un événement européen qui a pour but de valoriser les métiers d'art à travers différentes manifestations.

A l'occasion des JEMA 2015, une manifestation ainsi qu'une organisation collectives ont été mise en œuvre. Ce collectif a décidé de signer une convention de partenariat en 2016 pour une durée du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2020.

L'objet de la présente convention est de renouveler et de faire perdurer cette opération les années à venir. Une structure d'accueil différente sera désignée chaque année par les signataires de cette convention.

I – Intérêt

- Pour avoir plus d'impact auprès du grand public et intéresser un nouveau public
- Pour réunir les acteurs métiers d'art du Haut-Jura, valoriser une image commune et favoriser les partenariats
- Pour renforcer l'image d'un territoire riche en savoir-faire
- Pour bénéficier d'une communication lisible et massive
- Pour promouvoir une journée scolaire le vendredi qui peut susciter des projets d'orientation et mobiliser les familles à rencontrer les artisans

II- Objet de la convention

L'objet de cette convention est de pouvoir organiser la manifestation annuelle des JEMA sur le territoire du Haut-Jura dans un lieu différent chaque année, en collaboration entre les membres signataires du collectif.

III- Accueil d'artisans :

Les JEMA accueilleront des artisans d'art et les artisans d'art en formation à l'échelle du territoire du parc naturel du Haut-Jura pour permettre un enrichissement de la manifestation et des partenariats menés.

IV – Organisation administrative

La structure retenue pour l'organisation de la manifestation des JEMA sera chargée de la logistique matérielle et du pilotage de l'action en lien avec les membres du collectif.

Elle sera le support financier de l'action et assurera la perception des financements divers obtenus, les participations des membres du collectif, ainsi que les règlements des factures des dépenses afférentes.

Elle présentera le budget prévisionnel au collectif qui le validera ainsi que le bilan de l'action.

V- La durée

La présente convention est conclue du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2027.

VI- Règlement financier/Participation

Chaque année :

- Les trois villes labellisées VMA (Saint-Claude, Morez, Moirans en Montagne) participent à hauteur de 500 € chacune
- Les deux communautés de communes partenaires (Terre d'Émeraude et Haut-Jura Saint-Claude) participent à hauteur de 500 € chacune.
- La structure organisatrice prendra en charge le restant des charges pour l'organisation avec l'accord du collectif.

Un plan de financement sera présenté et validé par le collectif

VII- Annexes

Le

La commune de Moirans, le Maire Grégoire LONG

La commune de Saint-Claude, le Maire Jean Louis MILLET

La commune de Hauts de Bienne, le Maire Laurent PETIT

La communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude pour l' Atelier des Savoir-faire, le Président Raphaël PERRIN

La communauté de communes Terre d'Émeraude, le Président Philippe PROST

Le lycée des arts du Bois Pierre Vernotte de Moirans, la proviseure Madame
Corinne RENAUD

La maison de l'Email, la Présidente Marion GAUDIN

L'association la Fraternelle, le Président Pascal GENESTE

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, la Présidente Françoise VESPA

Le groupement des MOF du Jura, le Président Roger VINCENT

**La chambre des métiers et de l'artisanat Interdépartemental Franche Comté
délégation Jura**, le Président Michel CHAMOUTON